

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 juin 2010

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

2) INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

Michel DELEBARRE, président de la MOT, annonce que le Bureau vient de valider un changement de fonctionnement dans les prochaines instances : à partir de 2011 la tenue annuelle de l'Assemblée générale sera fusionnée avec celle du Conseil d'administration, qui lui est concomitante, afin d'éviter les "redites" entre ces deux instances.

Dr. Hans-Günther CLEV, directeur général de la MOT, présente la **carte actualisée du réseau de la MOT**, avec un format devenu européen. Le nombre d'adhérents est stable, avec 56 membres. La dernière adhésion a été celle de la Bulgarie au début de l'année.

Jean RUBIO, chargé de mission, annonce que suite à une demande de plusieurs adhérents intéressés par le **thème du sport**, une prochaine journée d'échanges, organisée en lien avec le Conseil général du Pas de Calais, se tiendra sur ce thème en octobre 2010.

Michel DELEBARRE indique que l'organisation des Jeux Olympiques 2012 à Londres comporte une importante dimension transfrontalière et que les collectivités et partenaires français s'organisent pour accueillir des équipes côté français et labelliser les équipements locaux.

Michel LEFAIT, vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais, confirme cette implication des collectivités sur les JO 2012. Les coûts étant souvent inférieurs côté français, le territoire intéresse de nombreuses équipes et se positionne ainsi en "base arrière" des JO.

Christian DUPESSEY, vice-président d'Annemasse-Agglo, ajoute que cette thématique du sport en transfrontalier est également présente sur la frontière franco-suisse avec une

coopération en cours qui permettrait au Club français professionnel de Ligue 2 de jouer sur un stade suisse (dans l'attente de la construction d'un nouveau stade côté français).

Concernant le prochain thème d'études mené par la MOT, le Conseil d'administration propose et valide le **thème du "personnel dans les structures transfrontalières"**, sujet particulièrement présent dans les préoccupations et questionnements de nombreux adhérents.

Concernant l'évolution des **prestations de services fournies aux adhérents**, Dr. Hans-Günther CLEV rappelle que la MOT a baissé ses tarifs journaliers en 2009 afin de rester concurrentielle et a proposé d'orienter d'avantage celles-ci sur des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage. De nouvelles dispositions allant dans ce sens, avec la mise en place de "bons à tirer" pour les adhérents qui pourront servir à ces prestations, seront soumises au vote de l'Assemblée générale.

Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS, directrice de projet, ajoute qu'une note détaillée sur les différentes prestations de services que la MOT peut fournir à ses adhérents sera très prochainement mise en ligne sur l'Espace adhérents du site Internet, celle-ci différenciant des types de prestations qui peuvent ne pas requérir de mise en concurrence (montant sous le seuil de 4000 €).

3) PARTENARIAT AVEC LES MINISTERES ET MEMBRES FONDATEURS

Dr. Hans-Günther CLEV présente les actions menées en lien avec les Ministères et les membres fondateurs, notamment le soutien technique mené par la MOT à la mission parlementaire en cours sur les questions transfrontalières. Il rappelle également la relance du comité de pilotage interministériel de la MOT, avec une approche frontière par frontière, afin de déterminer les problèmes et solutions possibles aux obstacles de la coopération. En 2010, deux comités de pilotage ont été organisés : le premier le 13 janvier et le deuxième le 18 mai. Ce dernier était consacré à la frontière franco-belge, avec notamment un représentant du SGAR Nord-Pas de Calais.

Claude MARCORI, chargée de mission à la DATAR, indique qu'une nouvelle dynamique est en œuvre et que la mission parlementaire constitue un déclic important pour relancer la politique transfrontalière. Il est important d'en saisir l'opportunité pour remobiliser tous les services de l'Etat.

Michel DELEBARRE confirme que cette mission constitue un "tournant" dans la prise en compte par l'Etat des problématiques transfrontalières. Il propose d'associer aux travaux de la MOT les trois parlementaires missionnés par le gouvernement français et de formaliser ce partenariat. Il ajoute que dans ce cadre la MOT pourrait tout à fait être amenée à poursuivre et favoriser la mise en œuvre de certaines propositions qui ne feront pas l'objet d'une prise en main par le gouvernement.

4) COMMUNICATION ET MISE EN RESEAU

Domitille AYRAL, chargée de mission à la MOT, présente les **dernières publications** (newsletters, revues de presse, Espace adhérents du site Internet)... Afin de faire évoluer les outils de communication de la MOT, **une enquête de satisfaction** auprès du réseau a été menée et a permis de mettre en avant les éléments suivants :

- Evaluation générale des Newsletters et des Lettres semestrielles : l'enquête a révélé un bon taux de lecture (88% des réponses les lisent "souvent" ou "toujours") et les notes (moyennes) suivantes attribuées à la newsletter : 4/5 et à la Lettre : 3.8/5
- Préférence sur les sujets d'articles : l'enquête a montré une nette préférence des adhérents pour les articles sur des projets locaux et des dossiers techniques (par exemple sur le GECT) ; viennent ensuite les articles sur les activités MOT et les informations sur les politiques européennes.
- Espaces adhérents et revues de presse : l'évaluation de ces outils mis à disposition des adhérents par le biais d'Internet a montré un intérêt tout particulier pour les ressources dédiées, les revues de presse et les actualités en ligne.

Frédéric DUVINAGE, directeur de l'Eurodistrict Trinational de Bâle, souligne son intérêt tout particulier pour les revues de presse diffusées par la MOT à ses adhérents, qui fournissent une très bonne synthèse de l'actualité sur les frontières en matière de coopération transfrontalière.

5) ACTIVITES EUROPEENNES

Point sur les partenariats en cours ou envisagés

Dr. Hans-Günther CLEV fait le point sur les différents partenariats menés par la MOT :

- Partenariats mis en place avec : le CESCI (la MOT étant membre fondateur de cette "MOT hongroise"), le CECICN (la MOT est également membre fondateur de ce réseau qui réunit six réseaux de villes interrégionaux et transfrontaliers européens), l'Euro-Institut (par le biais d'une convention de partenariat), la représentation de la CDC à Bruxelles (avec la mise en place d'un bureau de passage à Bruxelles). Il précise également le renforcement du partenariat avec l'ARFE sur le principe d'une "complémentarité" des activités.
- Les partenariats en préparation concernent le Comité des Régions, le Conseil de l'Europe, Euro-Info-Consommateurs, l'OCDE/Club du Sahel, l'Union africaine et l'Agence de développement du Nord-Ouest de la Russie.

Point sur les axes d'intervention

Dr. Hans-Günther CLEV rappelle la volonté de donner **une nouvelle orientation aux activités européennes** de la MOT afin de les adapter au plus près des intérêts des adhérents et des partenaires institutionnels. Il cite notamment les champs d'intervention suivants :

- veille et implication dans les débats d'orientation au niveau européen,
- renforcement et systématisation des échanges de bonnes pratiques,
- soutien de l'idée d'une mise en réseau des GECT en Europe et son extension aux GEC (au sein du Comité des Régions),
- soutien et mise en réseau des structures similaires à la MOT au niveau national en Europe.

Christiane ECKERT, adjointe au maire de Mulhouse, pose la question du travail mené par la MOT sur la coopération transfrontalière en Afrique et s'interroge sur la légitimité de la MOT à intervenir sur ces territoires où les problématiques de coopération sont très différentes. Dr. Hans-Günther CLEV rappelle le contexte de **la mission d'assistance**

pour l'OCDE menée par la MOT sur la coopération à la frontière Mali-Burkina Faso, notamment dans le cadre de la filière de production de la mangue. Il précise qu'il existe une réelle parenté culturelle entre la France et ces territoires. Michel DELEBARRE ajoute que l'intérêt de ces travaux réside également dans "l'échange d'expériences".

Concernant les activités européennes, Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS rappelle que le Comité des Régions a lancé une vaste consultation européenne sur la révision du règlement relatif au GECT. L'avis d'initiative qui sera élaboré par le Comité des Régions suite à cette consultation permettra de préparer les travaux des institutions communautaires en 2011 sur le réexamen de ce règlement. La MOT prépare sa propre contribution et a invité l'ensemble des membres de son réseau, et notamment les GECT, à y répondre également.

Concernant cette consultation européenne, Michel DELEBARRE ajoute qu'il est important que le maximum de structures répondent à cet appel afin de multiplier les observations convergentes et d'optimiser les chances de prises en compte de ces observations.

Christian DUPESSEY précise que l'un des enjeux, particulièrement important pour la coopération franco-suisse, est de permettre à des pays non membres (comme la Suisse) de participer à un GECT, car aujourd'hui la structure de coopération possible sur la frontière (le GLCT) ne permet pas la participation de l'Etat ce qui représente un réel obstacle à la coopération.

Projets européens

Ludivine SALAMBO, chargée de mission à la MOT, indique que le **projet URBACT** « EGTC » sur la gouvernance locale des agglomérations transfrontalières, a tenu sa conférence finale les 6 et 7 mai à Esztergom en Hongrie. Cette conférence a permis de présenter les résultats du projet et les premières pistes de suites que les partenaires souhaitent donner au projet. L'ensemble des ces résultats est disponible sur le site du projet (<u>www.urbact.eu/egtc</u>) ainsi, que sur une plaquette finale qui contient un CD-ROM avec l'ensemble des productions du projet.

Simon JODOGNE, directeur "Eurométropole et Partenariats européens" à Lille Métropole Communauté Urbaine, souligne l'intérêt qui a été celui de la métropole lilloise de s'ouvrir à d'autres expériences transfrontalières en Europe, notamment dans le cadre de la constitution des premiers GECT.

Olivier DENERT rappelle que la MOT intervient dans le cadre du **projet ESPON** « **METROBORDER** » (projet sur les métropoles polycentriques) aux côtés de la DATAR, qui est partenaire de ce projet (le chef de file est la Confédération Helvétique). Ce projet porte sur l'analyse du fonctionnement des régions métropolitaines polycentriques de la Grande Région et du Rhin Supérieur. L'étude menée devrait être finalisée pour la fin de l'année 2010.

6) ETUDES STRATEGIQUES

Volet transfrontalier de l'Observatoire des territoires

Olivier DENERT explique que la 1^{ère} phase du volet transfrontalier de l'Observatoire des territoires, réalisé en collaboration avec la FNAU, concernait Dunkerque, Longwy et Genève. La MOT et la FNAU ont déposé une proposition pour la seconde phase qui a été retenue par la DATAR. Cette nouvelle phase permettra d'étendre la démarche d'étude

comparée et d'observation statistique transfrontalière à Lille, SaarMoselle, Strasbourg, Bâle, la Métropole Côte d'Azur, l'Espace catalan transfrontalier et l'Eurocité Basque. Ce travail est mené en lien avec les agences d'urbanisme concernées et des partenaires extérieurs qualifiés comme l'Office cantonal genevois de la statistique (OCSTAT). Une note détaillée explique les objectifs et enjeux de cette étude.

Appel à proposition Europ'act

Dans le cadre de l'appel à proposition Europ'act (programme français d'assistance technique du programme « Interreg IV », visant à améliorer son fonctionnement), la MOT déposera une candidature pour réaliser une analyse du niveau d'articulation des projets transfrontaliers Interreg 3 et 4 volet A avec les projets de territoire transfrontaliers structurés, comprenant des propositions d'amélioration pour la prochaine période de programmation 2014-2020. Le comité de programmation doit se tenir dans le courant du mois de juin.

7) ASSISTANCE OPERATIONNELLE

Peio OLHAGARAY, directeur du développement économique à la CCI de Bayonne Pays Basque, présente le projet de **création d'une CCI transfrontalière sur le territoire du pays basque franco-espagnol**. Il rappelle que la MOT intervient pour le compte des CCI de Bayonne Pays Basque et du Guipuzkoa afin de les accompagner dans la constitution de cette structure transfrontalière. La forme juridique retenue sera dans un premier temps celle d'un GEIE car aujourd'hui la constitution d'un GECT n'est pas envisageable dans ce cas (absence de régime juridique d'un GECT non composé de collectivités territoriales). Il reste encore quelques ajustements mais la rédaction du règlement intérieur de la structure est en cours. La cérémonie officielle de la création de la CCI est envisagée d'ici la fin de l'année.

Olivier DENERT indique que la MOT a été sélectionnée pour mener une étude sur le développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre la Région Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique. Cette étude fait l'objet d'un partenariat avec un cabinet privé (INGEROP).